



SOCIÉTÉ

Les lycées français de l'étranger devront miser sur le privé

Pour doubler le nombre d'élèves comme le souhaite Macron, le réseau pourrait multiplier les partenaires, selon l'inspection.

MARIE-ESTELLE PECH [@MariEstellePech](#)

ÉDUCATION Promise il y a plus d'un an, la réforme des lycées français de l'étranger se fait attendre. Emmanuel Macron a annoncé qu'il souhaitait doubler le nombre d'élèves de ce réseau - ils sont aujourd'hui 350 000 dans cinq cents établissements - d'ici à 2025. Un rapport de l'inspection générale, rédigé en septembre 2018, vient d'être dévoilé. Il est possible, selon ce dernier, d'augmenter le nombre d'élèves, dont 36 % sont français, à condition de remédier au déséquilibre financier devenu structurel de l'Agence des établissements français de l'étranger (AEFE) depuis 2016 et de « mettre fin au plan de suppression d'emplois sur trois ans engagé par l'Agence en 2018 ».

Pour autant, le réseau ne pourra atteindre un doublement des effectifs sans recourir à des partenaires privés structurés (fonds d'investissement, opérateurs privés spécialisés dans l'enseignement scolaire international, banques), que l'Agence et les postes diplomatiques « devront s'employer à identifier », insiste le rapport. Elle cite plusieurs projets d'investisseurs intéressés par la marque « France » comme en Tunisie, où des projets de création d'écoles sont envisagés par les groupes Meninx (à Sfax et Sousse), Bouebdelli (à Bizerte) ou René-Descartes à Nabeul. En Égypte, le groupe qui a construit le lycée international français Concordia envisage d'ouvrir d'autres établissements. En Colombie, l'investisseur qui a créé le lycée de Medellín étudie un projet à Bogota. En

Afrique subsaharienne, le groupe Enko Éducation, qui a créé douze écoles dans dix villes, se dit prêt à ouvrir des filières appliquant le programme français.

« Un business juteux dont les élites locales seront la cible privilégiée »

DES PARENTS EXCÉDÉS

Ces investisseurs « disposent des fonds nécessaires » mais sont à la recherche d'assistance technique et d'aide au recrutement d'enseignants... La qualité des professeurs sera un enjeu majeur pour ne pas décrédibiliser le réseau. Comme le rappelle Jean-Christophe Deberre, le directeur de la mission laï-



que française, «*les parents veulent des professeurs français, pas uniquement des locaux parlant français!*». Or, les plus expérimentés sont répartis majoritairement en Europe quand les besoins les plus pressants sont ailleurs...

Selon le rapport, tabler sur une réduction des effectifs actuels d'enseignants n'est pas soutenable. La diminution actée en 2018 provoque la colère des responsables d'établissement, des familles et des enseignants, excédés d'être confrontés à une pénurie croissante d'encadrants et à une augmentation des frais de scolarité liée au recrutement au pied levé d'enseignants locaux supplémentaires pour remplacer les professeurs expatriés manquants. Mais les familles continueront à être sollicitées. Le rapport suggère l'exten-

sion de la participation financière de 2% du chiffre d'affaires à tous les établissements partenaires. Elle «*ne se fera pas sans difficultés et devra s'appuyer sur une argumentation valorisant l'attractivité qu'ils retireront de leur appartenance à un réseau dynamique et en expansion*», est-il indiqué.

Cela sera-t-il suffisant pour attirer? Les lycées français ont longtemps séduit pour leur qualité certes mais aussi pour leur coût modique comparativement aux écoles américaines par exemple. Au point que certains parents, excédés, dénoncent aujourd'hui le fait que l'éducation française à l'étranger ne correspond plus à une mission d'intérêt public mais à «*un business ju-teux dont les élites locales seront la cible privilégiée...*» ■